

Rencontres virtuelle du 29 avril 2021

La gouvernance

Participants

Tom Leblais, Aurélien Coudrot Retour aux R'Sources, Ressourcerie à St Geoirs en Valdaine
Audrey Borelly , projet de Tiers Lieu à St Laurent du Pont
Catherine Mamet et Laurence Bohrer, Tiers Lieu à La Sure en Chartreuse
Noëlle Courty, C'est pour aujourd'hui et pour demain, La Bauche
Sylvain Mouillac, La Fabrique Citoyenne Bièvre Est
Michel Grousson, La Chouette échoppe, Voreppe
Jacques Variengien, collectif écocitoyen Montseveroux Revel-Tourdan Pisieu
Christian Maffre et Claire Garcin-Marrou, GPS à St Pierre de Chartreuse
Hélène Verdier, Rêv'Ayons, Auvergne
Marie Dessez, Etudiante Master 2 ESS, Grenoble
Yannick Billard, président des Amis du Parc
Bernard Lanfrey, Les Amis du Parc
Emilie Moncarey, EcoLab Les Amis du Parc
François Descure, EcoLab Les Amis du Parc

Excusées

Catherine Coste, La Bonne Fabrique, Le Sappey en Chartreuse
Clémentine Eymery, Jardin partagé La Croisée des Jardins, Les Echelles
Marie-Noëlle Gaujour, Les Amis du Parc

Soirée inter collectifs de citoyens EcoLab

Deux heures de rencontres virtuelles.

17 connexions, 9 collectifs représentés.

L'objectif de la soirée a été d'échanger sur les types de gouvernance, les mode de prise de décisions choisis ou souhaités par les collectifs de citoyens et leurs limites.

Retrouvez le podcast de la soirée sur ce lien : [vidéo soirée inter collectifs sur la gouvernance](#)

Chaque collectif s'organise de manière très variée selon sa taille, ses projets, ses valeurs, ses objectifs, son contexte environnemental et historique.

La Fabrique Citoyenne Bièvre Est

Sylvain Mouillac

La Fabrique Citoyenne est une association 1901 déclarée en collégial, qui a choisi la sociocratie comme mode de gouvernance. L'association compte une cinquantaine d'adhésion actuellement.

C'est une gouvernance horizontale où tout le monde participe aux décisions évitant les leaderships et laissant la parole à tous.

Créée à l'été 2020, les membres remarquent une efficacité certaine dans l'avancement des projets.

4 principes en sociocratie :

Fonctionnement en cercle

9 cercles / commissions sont en place : bien-être, jardin partagé, eau, biodiversité, panier apprelans, bricolage, Système d'Echange Local, com, finance.

Ces cercles sont autonomes et autodéterminés du moment où les prises de décisions correspondent aux valeurs de l'association. Ils sont libres de définir leur périodicité de réunion.

Les questions « délicates », les questions de budgets, de règlement intérieur, de politique, de création de nouveau cercle... sont traités en cercle stratégique.

Le cercle stratégique se réunit tous les mois pour suivre l'avancement des différents cercles. Il est composé des 2 personnes de chaque cercle ayant pour rôle le premier et le second lien de chaque cercle.

Les membres du cercle stratégique sont voués à changer tous les ans.

Le double lien

Dans chaque cercle, 2 personnes occupent les fonctions de premier et second liens.

Premier lien : fonction d'animateur, de référent du cercle.

Second lien : fonction de faire remonter les infos au cercle stratégique.

La prise de décision par consentement

Une réponse est donnée à chaque « non » étayé par rapport à une proposition.

L'élection sans candidat

Pour chaque fonction (premier lien, second lien...), les adhérents notent sur un papier la personne qu'ils voient le mieux sur le poste et le pose sur la table en même temps (pas d'influence des uns et des autres).

La personne choisie a le droit de refuser.

Difficultés, limites

Il faut être nombreux pour pouvoir appliquer ce mode de gouvernance.

Pour la prise de décision, un groupe de 6-8 personnes est idéal, au dessus de 20 personnes il peut être nécessaire de créer des sous cercles.

Cela n'exclut pas les difficultés qu'entraîne la présence de personnalités compliquées. Le dialogue et l'échange restent les meilleurs moyens de communication.

La clarification des rôles est importante.

Tiers Lieu à St Laurent du Pont

Audrey Borelly

Les statuts de la future association sont en cours d'écriture et de discussion mais s'orientent vers la gouvernance horizontale et une prise de décision par consentement.

Rèv'Ayons Auvergne

Hélène Verdier

Personne présente lors de la soirée pour suivre les échanges.

Tiers Lieu de la Sure

Catherine Mamet et Laurence Bohrer

L'association vient d'être déclarée sous forme collégiale, elle n'a pas de recul sur son fonctionnement. Le conseil d'administration est de 16 personnes max, 8 élus, 8 tirés au sort. La moitié sera renouvelé chaque année.

3 types de membres : actif, occasionnel et personne morale.

Plusieurs activités en projet ou en cours sous forme de commission.

A la base, des commissions ont été ciblées pour la création : communication, subvention, définition des activités, définition des statuts.

Les décisions les plus importantes sont prises en AG. Les autres décisions sont prises à la majorité des voies présentes ou représentées. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée doit avoir lieu dans les mêmes conditions que la précédente à intervalle minimum de 10 jours.

Difficultés et limites

La mise en route est difficile vu que le fonctionnement n'est pas habituel, que le travail administratif a été long, qu'il n'y a pas de « responsable » et étant donné la période covid. Tout le monde est « en attente ».

Les personnes disponibles et motivées ne veulent pas prendre la place des personnes à l'initiative qui sont moins disponibles aujourd'hui, cela entraîne une période de flottement.

Les commissions sont à redéfinir, avec le covid, des personnes ne sont plus disponibles, sont parties... des commissions n'ont plus lieu d'être.

Certaines personnes tirées au sort disent « non ».

Pour la prise de décisions, malgré les statuts, le souhait est de pratiquer le consensus pour exprimer toutes les frustrations.

La Chouette échoppe

Michel Grousson

C'est une association collégiale créée en mai 2019, dans laquelle le Conseil d'Administration a pour vocation de valider ce que les commissions ont proposé.

Le CA est composé de 2 personnes de chaque commission et d'autres adhérents tirés au sort. L'idée est que le renouvellement de ses membres se fasse tous les 6 mois pour éviter l'enracinement et la prise de pouvoir, en réalité, le renouvellement s'est fait au bout de 1 an.

Le CA se réunit toutes les 6 semaines.

Les 4 commissions existantes (communication, support/administratif, fournisseur/achat, adhésion/vie associative) sont autonomes.

Les décisions sont faites au sein de ces commissions, dont les membres sont volontaires.

La remontée des informations au CA se fait par 2 personnes (1 élue, 1 tirée au sort selon les statuts).

Tous les membres de l'association sont légitimes à faire des propositions, des remarques sur le fonctionnement.

Un adhérent doit donner 3h de son temps par mois et peut être tiré au sort pour participer au CA.
Les adhérents sont à l'origine des ateliers mis en place, ils expriment leur souhait et le mette en place.
La prise de décision s'apparente au consentement, il faut pouvoir argumenter contre une proposition. Un vote est prévu en cas de difficulté pour la prise de décision : 75 % doivent être ok.

Difficultés et limites

Certains adhérents recherchent la prise de décision et la mise en action de leur souhait alors que le mode de fonctionnement est différent : les décisions sont prises en commissions, les adhérents sont acteurs, moteurs et autonomes dans la réalisation de leurs actions.

Dans la réalité, au sein des commissions, les 2 représentants pour le CA sont un peu poussés plutôt que 1 élu et 1 tiré au sort (en fonction des disponibilités et contraintes de chacun).

Pour la prise de décision, dans la réalité, c'est plutôt au consensus car beaucoup de sujets, questions sont abordés lors des réunions.

Collectif écocitoyen Montseveroux Revel-Tourdan Pisieu Michel Grousso

Jacques Variengien

C'est un réseau, il n'y pas d'association, pas de conseil d'administration. C'est un choix pour faire appel à la responsabilisation de chaque citoyen.

Les personnes ayant des initiatives peuvent se signaler et se mettre en alliance.

Le réseau met seulement en lien et témoigne de ce qu'il se fait.

Difficultés et limites

Les gens attendent des initiatives, qu'un animateur les sollicite alors que l'idée est que chacun soit moteur de son projet.

LA politique : lutte pour le pouvoir

LE politique : poser sur la table les faits et les observer puis trouver des solutions.

>> vidéo youtube LA politique vs LE politique, Jean Pierre Vernant, Jacques Rancière

Le réseau passe par une seule personne qui fait circuler l'info (au travers du journal).

Retour aux R'Sources à St Geoirs en Valdaine

Tom Leblais et Aurélien Coudrot

Les statuts de l'association ne sont pas déposés, ils sont toujours en réflexion mais les membres souhaitent une collégiale mais pas forcément une horizontalité totale pour garder l'identité construite par les 4 fondateurs et ainsi faire reconnaître leur travail et investissement depuis 8 mois.

Ils souhaitent un conseil d'administration décisionnaire avec un quorum dont les membres fondateurs et d'autres membres, avec élection tous les 2/3 ans (non défini pour le moment).

Il y aura différents types d'adhérents :

- adhérents source : consommateurs ou donateurs
- adhérents ressources : ayant une implication plus forte, qui accèdent au vote après 2 ou 3 participations aux AG.
- membres fondateurs
- membres donateurs pour avoir un listing

L'assemblée générale sera le moment de vie collective, de démocratie : exclusion, prise de décision par consentement.

Le souhait n'est pas de grossir mais plutôt de créer un réseau, aider les initiatives semblables.

GPS Grand Projet Citoyen à St Pierre de Chartreuse

Christian Maffre et Claire Garcin-Marrou

Le GPS part des activités des familles, associations, citoyens... Ils accompagnent les porteurs de projet mais ne souhaitent pas se structurer. Ils préfèrent garder comme structure le lien entre les personnes.

Une structure juridique et administrative sera créée pour l'édition des outils d'accompagnement.

Toute décision devra être prise selon 3 critères : unanimité, solidarité, transparence.

Le consensus peut se constater quand tout le monde a eu la parole libérée.

La Bonne Fabrique au Sappey en Chartreuse

Catherine Coste

La gouvernance de la Bonne Fabrique est organisée comme cela :

- un collège solidaire (comme une coprésidence) de 5 personnes actuellement (entre 3 et 9 selon les statuts)>> suivi des budgets, décisions RH, décision à fort impact financier, vision à moyen et long terme,
- un CA de 20 personnes, incluant les membres du collège + membres actifs et usagers>> suivi des actions et des projets, vie de l'asso, partage sur les valeurs/objectifs/envies,
- chaque activité (brasserie, atelier, coworking, programmation, jardin, etc) a un référent bénévole qui fonctionne en binôme avec l'un(e) des salarié(e)s pour la gestion et l'organisation en interne de l'activité et de l'espace concerné ;

Chaque mois, chaque secteur donne son rapport d'activité à une personne (tournante parmi le collège) qui rassemble tout ça en un rapport mensuel, le diffuse auprès des membres du CA, et anime la réunion de CA mensuelle : c'est l'occasion de faire des retours/questions sur les différentes activités et d'aborder différents sujets en cours.

A côté de cela, un comité de pilotage se rassemble normalement 2 fois par an pour parler plus spécifiquement de l'action Espace de Vie Sociale : il rassemble nos correspondantes CAF, un représentant de la mairie, un membre du collège, un ou plusieurs représentants des usagers, le directeur de l'école, d'autres partenaires,...

Liens gouvernance

Articles

[La Fonda , Associations et gouvernance : quel équilibre des pouvoirs dans les associations demain ?](#)

[Association Mode d'Emploi, Gouvernance : le modèle traditionnel ne séduit plus](#)

[Associathèque, La gouvernance des associations](#)

[Le Mouvement Associatif, La gouvernance des association en pratique](#)

Outils de facilitation

[Election sans candidat](#)

[La décision par consentement](#)

[Le fonctionnement en cercles](#)

[La raison d'être](#)

Vidéos

[Introduction à la gouvernance partagée \(MOOC gouvernance partagée Université des Colibris / Université du Nous\)](#)

[La décision par consentement \(Université du Nous\)](#)

[La gestion par consentement \(Le Pain des Cairns Grenoble - Alpes solidaire\)](#)

Formation

[Universités des colibris, MOOC pour les citoyens, pour les organisations](#)